



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Guide des parents sur la VACCINATION



Canada

« Promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership, aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique. »

— Agence de la santé publique du Canada

Le Guide des parents sur la vaccination
est disponible sur Internet à l'adresse suivante :
www.santepublique.gc.ca/vaccination

Also available in English under the title:
A Parent's Guide to Immunization

On peut obtenir, sur demande, la présente publication en formats alternatifs.

Pour obtenir plus de renseignements ou des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec :
1 800 O-Canada (1-800-622-6232)
ATS : 1-800-926-9105

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2009

Cat. : HP40-38/2009F-PDF
ISBN : 978-1-100-91541-8

Guide des parents sur la
VACCINATION



1

La vaccination : le moyen le plus sûr de protéger la santé de votre enfant



Votre bébé mérite la meilleure santé qui soit, et cela inclut une protection contre 13 maladies évitables par la vaccination. Vous protégez la santé de votre enfant non seulement la première fois que vous le faites vacciner, mais *chaque* fois que vous maintenez tous ses vaccins à jour.

Au cours des 50 dernières années, la vaccination a sauvé la vie de plus de nourrissons et d'enfants que toute autre intervention médicale.

La vaccination est sûre, simple et... efficace!

VACCINATION? IMMUNISATION? VACCINS? INJECTIONS?

Beaucoup de termes pour dire la même chose.

Vous avez peut-être déjà entendu des gens dire que leur bébé devait « recevoir un vaccin ou une piqûre », « être vacciné » ou « être immunisé »?

Toutes ces expressions veulent dire la même chose.

Peu importe le terme que vous employez, l'essentiel, c'est que votre bébé reçoive cette protection.

En quoi la vaccination peut-elle aider mon enfant?

Le système immunitaire de votre bébé est la partie de son organisme qui le protège contre les microbes. Il s'agit d'un réseau de cellules spécialisées qui ont pour rôle de combattre les maladies.

Chaque jour, votre bébé est exposé à des milliers de microbes, que ce soit à la maison, à la garderie ou à l'épicerie. Même un baiser affectueux de la part de son frère ou de sa sœur peut exposer votre bébé à une multitude de microbes. Heureusement, la plupart de ces microbes sont inoffensifs et peuvent être facilement pris en charge par le système immunitaire de votre enfant. Il arrive parfois que votre bébé soit exposé à des microbes capables de le rendre très malade.

De la même façon que votre tout-petit doit apprendre à manger seul, son système immunitaire doit lui aussi apprendre à reconnaître les maladies et à les combattre. Et, tout comme votre bébé a besoin de votre aide pour se nourrir, son système immunitaire a lui aussi besoin votre aide pour combattre les maladies sérieuses.

C'est là qu'entre en jeu votre rôle face à la vaccination.

Lorsque vous faites vacciner votre bébé, vous lui donnez une *immunité* et une *protection* supplémentaires qui lui permettent de se défendre contre les maladies évitables par la vaccination et de rester en bonne santé.



LE SAVIEZ-VOUS?

Le mot « immunisation » vient du mot « immun », qui signifie protéger contre la maladie.

2

Protégez votre enfant contre 13 maladies sérieuses

Lorsque vous faites vacciner votre bébé, vous le protégez contre 13 maladies évitables par la vaccination. Ces maladies peuvent être très graves et ont provoqué la mort de certains enfants.

Presque toutes ces maladies se transmettent très facilement d'une personne à l'autre, la plupart du temps par la toux et les éternuements. En faisant vacciner votre bébé au bon moment, vous vous assurez qu'il a toute la protection dont il a besoin pour rester en bonne santé.

Quelles sont les maladies évitables par la vaccination?

Les vaccins que votre bébé reçoit le protègent contre 13 maladies évitables par la vaccination telles qu'énumérées ci-dessous. Grâce à la vaccination, la majorité de ces maladies sont maintenant rares au Canada, et c'est tant mieux.

1. **Diphtérie** Elle peut causer de graves problèmes respiratoires chez votre bébé, des lésions au niveau de son cœur et de son système nerveux, et même la paralysie.
2. **Tétanos** La plupart des gens pensent à cette maladie lorsqu'ils marchent sur un clou rouillé. Mais le tétanos se retrouve aussi dans la terre, le fumier ou les selles humaines. Lorsque la toxine responsable du tétanos pénètre dans le corps d'un enfant par une plaie ouverte, elle peut provoquer des spasmes musculaires, des convulsions et la mort.
3. **Coqueluche** Elle peut provoquer une toux grave ou des quintes de toux prolongées causant de l'essoufflement, la suffocation et des vomissements. La coqueluche peut durer des semaines ou des mois, et peut même causer la mort. Elle est tout particulièrement dangereuse pour le nourrisson de moins de six mois.
4. **Poliomyélite** Elle s'attaque au système nerveux de l'enfant et peut entraîner la paralysie musculaire et même la mort.
5. **Haemophilus influenzae de type b (Hib)** Cette maladie peut provoquer une méningite, c'est-à-dire une infection de la membrane qui enveloppe le cerveau et la moelle épinière du bébé. Elle peut aussi causer une pneumonie, une épiglottite (enflure importante dans l'arrière-gorge), la surdité et la mort.

6. **Rougeole** Elle peut se manifester chez l'enfant par des éruptions cutanées, une forte fièvre, une toux, un écoulement nasal et des yeux larmoyants, et persister jusqu'à deux semaines. La rougeole peut causer une pneumonie, des convulsions, la surdité, des lésions cérébrales et la mort.
7. **Oreillons** Cette maladie se manifeste par une fièvre, des maux de tête et une enflure douloureuse au niveau du cou et des joues. Elle peut rendre l'enfant sourd et provoquer une méningite. Dans de rares cas, les oreillons vont affecter la capacité de pouvoir concevoir des enfants plus tard.
8. **Rubéole** Elle cause une fièvre, ainsi que des éruptions cutanées qui durent généralement moins d'une semaine. Elle peut avoir des répercussions très graves chez le bébé *qui va naître*. Si une femme enceinte non vaccinée contre la rubéole est exposée à cette maladie tôt au début de sa grossesse, elle pourrait faire une fausse-couche. Si le bébé est exposé à la maladie pendant la grossesse, alors il pourrait naître sourd, aveugle ou souffrir de lésions cardiaques ou cérébrales. **Avant de devenir enceinte, demandez à votre médecin si vous devez être vaccinée contre la rubéole.**
9. **Varicelle (la picotte)** Elle se manifeste par une fièvre légère et par des lésions cutanées (petite cloque avec du liquide à l'intérieur) qui causent des démangeaisons et deviennent croûteuses. Chez certains enfants, la varicelle provoque des infections de la peau graves (telles que la maladie mangeuse de chair), des cicatrices, une pneumonie, des lésions cérébrales ou la mort.
10. **Hépatite B** Elle peut entraîner des lésions au foie et, dans certains cas, un cancer du foie ou d'autres troubles graves du foie chez votre bébé.
11. **Infection à pneumocoque** Elle est à l'origine de la méningite pneumococcique, de la pneumonie et d'infections des oreilles et du sang. Elle peut entraîner la surdité ou des lésions cérébrales chez l'enfant.

12. **Infection à méningocoque** Elle peut entraîner une méningite à méningocoque, c'est-à-dire une infection de la membrane qui enveloppe la moelle épinière et le cerveau ou une infection du sang. La méningite peut être mortelle chez les bébés.
13. **Influenza (la grippe)** Il s'agit d'une infection courante des voies respiratoires qui commence au niveau du nez et de la gorge de votre enfant. L'influenza peut avoir des conséquences graves, en particulier chez les nourrissons et les tout-petits. Si votre bébé a des complications liées à l'influenza, il peut avoir du mal à respirer ou même développer une pneumonie.

Puisque ces maladies sont peu fréquentes, pourquoi devrais-je faire vacciner mon bébé?

Il y a 50 ans, de nombreux enfants ont souffert de ces maladies graves, et beaucoup en sont morts. Aujourd'hui, nous sommes chanceux, car la majorité des bébés sont vaccinés, et un grand nombre de ces maladies ont *presque* disparu.

Si les enfants cessent d'être vaccinés, ces maladies deviendront à nouveau plus fréquentes. C'est ce qui s'est produit dans d'autres pays. Ainsi, lorsque vous faites vacciner votre enfant, vous contribuez à éviter ces maladies, pour de bon.



LE SAVIEZ-VOUS?

Si vous ne faites pas vacciner votre bébé, vous le rendez tout à fait vulnérable aux maladies sérieuses et évitables par la vaccination.

3

Les vaccins sont sécuritaires

Les vaccins sont sécuritaires et bénéfiques pour la santé de votre enfant et ce, tout au long de sa vie.

Qu'est-ce qu'un vaccin?

Un vaccin, c'est le médicament qui se trouve dans la seringue au moment où votre bébé est vacciné. Le vaccin est composé des germes tués ou affaiblis qui vont permettre au système immunitaire de votre enfant d'apprendre à se défendre. Le vaccin protège votre bébé contre la véritable maladie et lui évite de tomber gravement malade.

En quoi un vaccin permet-il de protéger mon enfant?

Les germes contenus dans le vaccin déclenchent la fabrication de deux outils essentiels pour le système immunitaire de votre bébé. Ceux-ci sont composés de cellules spécialisées appelées *anticorps* et *mémoire immunitaire* qui lui permettront, à l'avenir, de combattre la maladie.

Ces deux outils aident le corps de votre enfant à se préparer à reconnaître les germes des maladies évitables par la vaccination et à les combattre quand l'enfant est exposé à celles-ci.

La majorité des enfants sont entièrement protégés par la vaccination. Cela signifie qu'ils ne développeront jamais la maladie. Chez certains enfants, la vaccination ne donne qu'une protection partielle. Autrement dit, s'ils sont exposés à la maladie, il est possible qu'ils aient de légers symptômes sans toutefois développer de complications graves.

Comment être certain que les vaccins sont sans danger?

Partout dans le monde et au Canada, les vaccins font l'objet d'une surveillance continue et d'une multitude de tests avant que leur utilisation ne soit approuvée. Le Canada a mis en place différents systèmes afin de garder un œil vigilant sur toute déclaration d'effets indésirables inhabituels associés à un vaccin.

Il est extrêmement rare que les vaccins entraînent des réactions sévères, mais lorsque de telles réactions surviennent, elles sont immédiatement signalées à l'Agence de la santé publique du Canada afin de pouvoir résoudre rapidement tout problème. Ces mesures nous permettent d'avoir accès à des vaccins sûrs et efficaces. Les vaccins sont beaucoup plus sécuritaires que les 13 maladies qu'ils permettent d'éviter.

Un vaccin peut-il rendre mon enfant malade?

Non. Dans les faits, les vaccins *renforcent* le système immunitaire de votre enfant en lui apprenant comment reconnaître et combattre les maladies. Le système immunitaire de votre bébé n'a aucun mal à s'attaquer et à détruire les germes tués ou affaiblis qui sont contenus dans le vaccin. Votre bébé pourra développer une légère fièvre, dormir un peu plus que d'habitude ou être de mauvaise humeur. Ce sont des réactions normales qui ne durent pas plus de deux jours après la vaccination.

Certaines personnes s'inquiètent parce qu'elles croient que les vaccins peuvent causer d'autres problèmes de santé, tels que l'autisme ou d'autres troubles permanents du développement. Des chercheurs du domaine médical de partout dans le monde ont étudié les renseignements recueillis pendant de nombreuses années pour voir s'il existait un lien entre les vaccins et l'autisme. **Les chercheurs n'ont trouvé aucune preuve permettant d'établir un lien entre la vaccination et l'autisme ou aucune autre maladie.**



LE SAVIEZ-VOUS?

Les vaccins sont parmi les outils les plus sécuritaires de la médecine moderne. Au Canada, il est rare que des vaccins provoquent des effets indésirables graves (moins d'un cas pour un million de doses administrées), et lorsque de tels effets se produisent, ils peuvent être traités rapidement et efficacement.

Les dangers liés aux maladies évitables par la vaccination sont beaucoup plus grands que les risques d'une réaction sévère à un vaccin.

4

Votre enfant doit être vacciné au bon moment

L'âge auquel votre enfant reçoit ses vaccins est très important, car un vaccin est plus efficace lorsqu'il est administré au bon moment. Votre bébé doit être vacciné dès son plus jeune âge pour être protégé contre les maladies évitables par la vaccination au moment où il est le plus vulnérable.

À quel âge dois-je faire vacciner mon bébé?

Votre médecin ou l'infirmière vous remettra un *calendrier de vaccination* indiquant *quel vaccin* doit être administré à votre bébé et à *quel âge*. Vous pouvez aussi vous procurer le calendrier de vaccination de votre enfant en vous rendant à l'adresse Web www.santepublique.gc.ca/vaccination ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232) (ATS : 1-800-926-9105).

Pour être entièrement protégé, votre bébé devra recevoir ses premiers vaccins dès l'âge de 2 mois, d'autres suivront à 4 mois, à 6 mois, entre 12 et 18 mois, puis entre l'âge de 4 et 6 ans. Des vaccins additionnels seront offerts aux écoliers entre la quatrième et la huitième année (ou le secondaire trois). Ce calendrier peut varier en fonction de la région où vous vivez.

Certains vaccins nécessitent plus d'une dose pour que le système immunitaire de votre bébé puisse se défendre efficacement. De plus, votre enfant devra recevoir une *dose de rappel* pour quelques vaccins, lorsqu'il sera plus vieux, afin de maintenir une protection optimale.

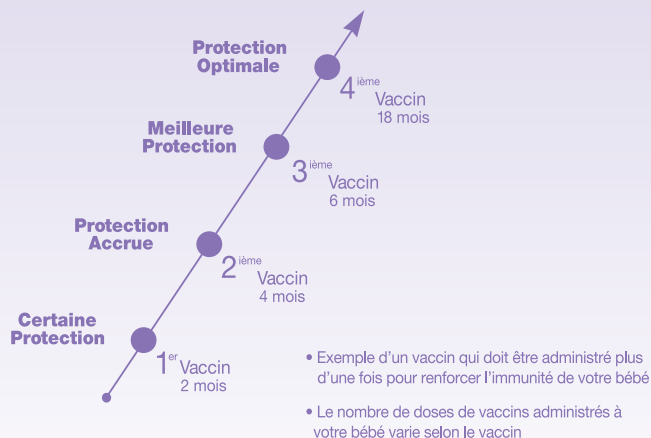
Mon enfant n'est-il pas trop jeune pour être vacciné?

Non. C'est au cours de ses 2 premières années de vie que votre bébé est le plus vulnérable à l'une des 13 maladies évitables par la vaccination. Cela signifie que s'il attrape une maladie comme la coqueluche ou la méningite, il peut être gravement atteint, et même en mourir. C'est pourquoi la vaccination doit débiter dès l'âge de 2 mois pour que votre bébé soit protégé le plus tôt possible.

Combien de vaccins mon bébé peut-il recevoir sans danger en une seule visite?

Au cours de chaque visite, votre médecin ou l'infirmière vous informera des vaccins qui devront être administrés à votre bébé afin de respecter le calendrier de vaccination. La recherche montre que le système immunitaire de votre bébé peut tolérer sans problème plus d'un vaccin, de manière sécuritaire et efficace.

Moyen d'assurer une protection optimale à votre enfant



LE SAVIEZ-VOUS?

Lorsque vous vous assurez que votre enfant reçoit tous ses vaccins selon le calendrier de vaccination, son système immunitaire apprend comment reconnaître la maladie et la combattre pour se protéger dès maintenant et dans le futur.

Que faire si le calendrier de vaccination n'a pas pu être respecté?

Si votre bébé n'a pas reçu un ou plusieurs de ses vaccins, prenez rendez-vous le plus tôt possible avec votre médecin ou dans un bureau de santé publique (CLSC au Québec). Le personnel vous aidera à vérifier les vaccins que votre enfant a déjà reçus et recommandera ceux qu'il a besoin de recevoir.

5

Votre bébé dépend de vous pour obtenir cette protection



Faire vacciner votre bébé selon le calendrier de vaccination est l'une des tâches les plus importantes que vous ayez en tant que parent. Si vous continuez de faire vacciner votre enfant à mesure qu'il grandit, vous le protégez contre plusieurs maladies sérieuses, où qu'il aille, à dix ans, vingt ans, et pour le reste de sa vie.

Où dois-je aller pour faire vacciner mon enfant?

Après la naissance de votre bébé, le médecin, l'infirmière ou la sage-femme vous parlera de l'importance de faire vacciner votre enfant dès l'âge de 2 mois.

Vous pouvez amener votre bébé chez le médecin, au bureau de santé publique (CLSC au Québec) ou à une autre clinique médicale pour qu'il reçoive ses vaccins.

Vous n'êtes pas certain de l'endroit où vous devez vous rendre?

Consultez le bottin téléphonique de votre localité ou Internet pour trouver le bureau de santé publique (CLSC au Québec) le plus près de chez vous, ou composez le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232) (ATS : 1-800-926-9105).

Au cours de votre première visite, on vous remettra une carte ou un carnet de vaccination indiquant tous les vaccins que votre bébé devra recevoir. Profitez de l'occasion pour prendre tout de suite rendez-vous pour son prochain vaccin.



LE SAVIEZ-VOUS?

Lorsque vous faites vacciner votre enfant, c'est une bonne idée de vérifier si votre propre vaccination est à jour.

Est-ce gratuit?

Oui. Les vaccins de routine pour les enfants sont gratuits partout au Canada.

Information destinée aux nouveaux arrivants au Canada

Vous avez accès à la vaccination gratuitement partout à travers le Canada. Si vous êtes nouvellement arrivé au Canada, vous pouvez demander à votre professionnel de la santé de vérifier si la vaccination de votre enfant est à jour. Selon les renseignements figurant à votre dossier, le médecin ou l'infirmière recommandera les vaccins dont votre enfant a besoin.

Il est également important de vérifier si votre propre vaccination est à jour.



LE SAVIEZ-VOUS?

Votre famille peut être exposée à plusieurs maladies évitables par la vaccination lorsque vous voyagez à l'extérieur du pays. Il est important de consulter un médecin, une infirmière ou une clinique de santé-voyage au moins 6 semaines avant votre départ. Des vaccins supplémentaires pourraient être recommandés en fonction de votre âge, de l'endroit où vous allez et des activités que vous avez prévues. N'oubliez pas que la prévention des infections par la vaccination est un processus qui dure toute la vie. La même chose est vraie pour les parents ou les amis qui viennent d'autres pays pour vous rendre visite; leur vaccination doit aussi être à jour.

Comment faire pour respecter les délais du calendrier vaccinal?

Un nouveau-né et vous voilà avec des journées *bien remplies!*

Voici 5 conseils pour vous assurer que votre bébé reçoit le *bon vaccin* au *bon moment* :

1. Chaque fois que vous emmenez votre enfant se faire vacciner, prenez un rendez-vous pour le *prochain* vaccin — même si ce n'est que dans un ou plusieurs mois.
2. Inscrivez la date du prochain rendez-vous sur votre calendrier dès votre retour à la maison.
3. Demandez à votre médecin ou à l'infirmière de vous remettre le *carnet* ou la *carte de vaccination* spécialement conçu pour noter tous les vaccins que votre bébé a déjà reçus.

4. *Chaque fois* que vous emmenez votre bébé se faire vacciner, apportez son carnet de vaccination afin que votre médecin ou l'infirmière puisse le tenir à jour.
5. Rangez le carnet de vaccination de votre bébé dans un endroit sécuritaire. Vous pourriez en avoir besoin plus tard, au moment d'inscrire votre enfant à la garderie ou à l'école, pour voyager dans d'autres pays ou si vous devez emmener votre enfant d'urgence à l'hôpital.

Utilisez l'aide-mémoire à la fin du guide pour faire le suivi de la vaccination de votre enfant.

Est-on légalement obligé de faire vacciner notre enfant?

Dans certaines régions du Canada, les enfants doivent avoir reçu tous leurs vaccins avant de faire leur entrée à l'école. Les lois varient selon chaque province ou territoire.

Pour être bien informé au sujet des recommandations de votre province ou territoire en matière de vaccination, consultez le bottin téléphonique de votre localité ou Internet pour trouver le bureau de santé publique (CLSC au Québec) le plus près de chez vous, ou composez le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232) (ATS : 1-800-926-9105).

Lorsque vous faites vacciner votre enfant, vous le protégez contre les maladies évitables par la vaccination. Vous protégez également *les autres* contre ces mêmes maladies. La capacité d'éliminer ces maladies sérieuses grandit à mesure qu'il y a un plus grand nombre de personnes vaccinées.

6

Le premier vaccin de votre bébé... À quoi devez-vous vous attendre



Recevoir une piqûre n'est pas plaisant pour personne. Votre bébé ressentira peut-être une légère douleur, mais cela ne durera que quelques secondes et tout sera déjà terminé!

Voici quelques conseils pour que ce soit plus facile pour vous deux :

Avant de vous rendre à la clinique de vaccination...

N'oubliez pas d'apporter le carnet de vaccination chez votre médecin ou au bureau de santé publique (CLSC au Québec).

On vous posera probablement certaines questions sur l'état de santé général de votre bébé. On vous demandera s'il souffre d'une allergie ou s'il a des problèmes de santé.

Qu'est-ce qui arrive si mon bébé a une allergie?

Si vous savez que votre bébé est allergique à quelque chose, assurez-vous d'en informer votre médecin ou l'infirmière avant qu'il ne soit vacciné.



LE SAVIEZ-VOUS?

Après la vaccination de votre bébé, on vous demandera de rester 15 minutes dans la salle d'attente afin de s'assurer qu'il n'a aucune réaction allergique.

Tout médicament comporte un faible risque de réaction allergique.

Une réaction allergique sévère se manifeste par les symptômes suivants : difficultés respiratoires (respiration sifflante), peau enflée et plaquée à certains endroits sur le corps (urticaire) ou autour de la bouche. Si vous notez l'un de ces symptômes ou si l'état de santé de votre enfant vous inquiète, n'hésitez pas à en parler immédiatement avec le médecin ou l'infirmière.

Heureusement, votre médecin ou l'infirmière sait ce qu'il faut faire en cas de réaction allergique et peut intervenir immédiatement pour traiter cette réaction.

Que faire si mon bébé est enrhumé?

Si votre bébé est malade ou qu'il a de la fièvre le jour où il doit être vacciné, parlez-en à votre médecin ou à l'infirmière. Ils pourront évaluer si votre bébé peut être vacciné ou s'il est préférable d'attendre.

Pendant la vaccination ...

Comment puis-je aider mon enfant?

Détendez-vous. Vous ressentirez peut-être une certaine anxiété parce que votre bébé est sur le point de recevoir une ou plusieurs injections. C'est normal. Dites-vous que la douleur causée par l'aiguille est légère et que tout sera très vite terminé. Si vous relaxez et restez positif, votre enfant sera lui aussi plus calme.

Rassurez-le. Des études révèlent qu'un nourrisson que l'on tient dans ses bras au moment où il reçoit une piqûre pleure généralement moins longtemps. Si vous allaitez, essayez de nourrir votre bébé juste avant ou pendant l'injection pour le réconforter.

Distrayez-le. Cajolez et parlez à votre bébé d'une voix douce et rassurante pour le réconforter.

Lorsque c'est terminé...

Comment mon bébé va-t-il réagir?

La plupart des nourrissons se portent très bien après un vaccin.

Il se peut que votre bébé n'ait *aucune* réaction au vaccin. Il se peut aussi qu'il soit de mauvaise humeur ou qu'il dorme plus longtemps que d'habitude. Il pourrait avoir une légère fièvre, une petite plaque rouge et douloureuse ou une légère enflure là où il a été piqué.

Ces réactions sont fréquentes et normales. Habituellement, elles ne durent pas plus de 2 jours. Vous pouvez donner à votre bébé un médicament pour diminuer la douleur ou réduire la fièvre. Demandez à votre médecin, à l'infirmière ou au pharmacien quel médicament vous pouvez donner à votre bébé pour le soulager.

Comment savoir quand je dois appeler mon médecin ou le bureau de santé publique (CLSC au Québec)?

Appelez votre médecin ou votre bureau de santé publique (CLSC au Québec) si, après avoir été vacciné, votre enfant a l'un ou l'autre des symptômes suivants :

- fièvre avec température supérieure à 40°C ou 104°F
- épilepsie ou convulsions (elles sont souvent associées à une forte fièvre)
- pleure et attitude grincheuse qui durent plus de 24 heures
- enflure au point d'injection (qui s'aggrave avec le temps)
- anormalement endormi ou passif

Vous connaissez votre bébé mieux que personne. Alors si vous remarquez quoi que ce soit d'anormal après la vaccination, n'hésitez pas à en parler avec votre médecin ou au bureau de santé publique (CLSC au Québec).

Soyez fiers de vous! Vous avez permis à votre enfant de recevoir une protection essentielle contre des maladies sérieuses et évitables.

7

Où puis-je trouver des renseignements additionnels?

Comme beaucoup de parents, vous avez sûrement quelques questions sur la vaccination. Informez-vous auprès de votre médecin ou de votre infirmière pour obtenir tous les renseignements dont vous avez besoin au sujet de la vaccination de votre enfant.

Les provinces et territoires partout au Canada offrent des programmes de vaccination. Pour obtenir plus d'information sur la vaccination, consultez le bottin téléphonique de votre localité ou Internet pour trouver le bureau de santé publique (CLSC au Québec) le plus près de chez vous, ou composez le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232) (ATS : 1-800-926-9105).



Voici quelques sites Web fiables auxquels vous pouvez faire confiance au sujet de la vaccination :

- Agence de la santé publique du Canada
www.santepublique.gc.ca/vaccination
- Société canadienne de pédiatrie
www.soinsdenosenfants.cps.ca/immunisation
- Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination
www.immunize.ca/fr/default.aspx

8

Aide-mémoire pour la vaccination de votre enfant

Pour vous assurer que votre bébé reçoit tous ses vaccins au bon moment :

- Prenez rendez-vous.** Le premier vaccin se donne à 2 mois.
- Apportez le carnet de vaccination de votre bébé avec vous.** Vous aurez besoin du carnet de vaccination de votre bébé qui vous sera remis dès son premier vaccin.
- Prenez tout de suite le prochain rendez-vous.** Fixez une date pour le prochain vaccin de votre bébé *avant* de quitter le bureau du médecin ou de santé publique (CLSC au Québec).
- Inscrivez la date du prochain rendez-vous sur votre calendrier.** Faites-le dès votre retour à la maison; c'est la meilleure façon de ne pas l'oublier.
- Gardez le carnet de vaccination de votre enfant dans un endroit sûr.** Rangez-le à un endroit sécuritaire afin de pouvoir le retrouver lorsque vous en avez besoin.

N'oubliez pas que la vaccination est le moyen le plus sûr de protéger la santé de votre enfant.





Notes





www.santepublique.gc.ca/vaccination